



Rentrée 2021 des personnels administratifs et techniques.

Bonne rentrée à toutes et tous,

L'année scolaire passée a été encore une fois très dure avec le confinement combiné à un télétravail intensif pour la majorité d'entre nous. En services comme en EPLE, les conditions de travail se sont dégradées à la fois à cause de la situation sanitaire mais également de l'augmentation de la charge de travail à effectifs constants.

« Nos intérêts sont collectifs, nos luttes aussi »

Qu'il s'agisse de luttes interprofessionnelles ou locales, nous avons fait montre de notre force et de notre solidarité les un-es envers les autres au cours de ces derniers mois :

- Lutte contre la réforme des retraites, loi sécurité globale, salaires, pour le secteur hospitalier,...
- Prime COVID - Conditions de travail à la DEC,...
- Défenses individuelles et collectives

C'est en se regroupant, en discutant, en Assemblées Générales, dans les cafétérias, dans les couloirs, par mail ou visio... que nous pouvons partager nos vécus et nos avis et nous faire entendre. Nous pouvons définir ensemble nos modes d'action les plus appropriés : tract, pétition, manifestation, grève, AG, médiatisation...

Les belles paroles ça suffit !

Notre hiérarchie fait comme si de rien n'était en pensant toujours que notre sens du service public et notre professionnalisme vont compenser les manques de personnels, les problèmes techniques ou les injonctions ministérielles.

Non-cadres comme cadres, nous sommes de plus en plus nombreux-ses à ne plus avoir confiance en notre hiérarchie et à le dire. Gardons cet esprit collectif pour faire face aux mauvais coups d'où qu'ils viennent.



Retraites : Macron veut nous faire payer la note. Nous ne sommes pas d'accord !

« Parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard »
« Une vie de travail doit offrir une pension digne et donc toute retraite pour une carrière complète devra être supérieure à 1 000 euros par mois »

Il faut bien être un bourgeois pour penser qu'on peut vivre avec une retraite de ce montant en ayant travaillé toute sa vie ! Que deviendront tou-tes les salarié-es avec des carrières hachées ou des emplois précaires !

Retraite à point = danger

La retraite à points vantée par Macron montre déjà ses limites : à Pôle emploi, la valeur d'acquisition (« d'achat ») augmente beaucoup plus que la valeur de service (valeur du point à la retraite). Nous dénonçons ces régimes de retraite par capitalisation qui conduisent à faire payer toujours plus les cotisants pour des retraites toujours plus faibles.

Il y a de l'argent pour payer les retraites. Pour la CGT, il faut :

- augmenter les salaires et les pensions ainsi que les cotisations patronales qui n'ont cessées d'être réduites
- réduire le temps de travail et partager le travail pour créer des emplois.
- taxer les plus riches et les dividendes du CAC 40: le patrimoine des 500 plus grosses fortunes françaises a augmenté de 300 milliards en 2020 quand nos salaires stagnent !

TELETRAVAIL : ACCORD CADRE POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Un nouvel accord a été signé par toutes les organisations syndicales le 13/07/2021. Il aura un impact sur la nouvelle circulaire académique.

Cet accord prévoit notamment :

- d'étendre à trois jours par semaine maximum le télétravail pour un temps plein,
- une indemnisation de 2.5 € /jour
- la nécessité d'un retour d'expérience,
- une meilleure prise en compte des RPS et TMS
- le droit à la déconnexion, la formation et l'accompagnement professionnel,
- l'extension de la prise en compte des situations particulières pour les aidants familiaux
- l'exercice du droit syndical.

La CGT défend le respect du temps de travail, du droit à la formation, un suivi régulier de l'évolution du télétravail.

Une sensibilisation régulière sur les risques psychologiques et physiques liés au télétravail avec l'appui des médecins de prévention sont primordiaux pour le bien-être des personnels

AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS LES PRIMES !

Titulaires ou non-titulaires, nos rémunérations et nos perspectives d'évolution de carrière sont faibles. Le Ministère vient d'annoncer une mesure pour la catégorie C mais c'est en trompe l'œil.

La réduction d'un an de passage d'échelon est bénéfique à court terme mais l'arrivée au sommet de grille sera juste plus rapide !

La valeur du point d'indice a décroché de 22% par rapport à l'inflation.

Depuis 2000, deux fois plus de personnels sont rémunérés au niveau du SMIC à SMIC +10%.

L'amplitude de carrière des deux premiers grades de la catégorie B est passée de 71 à 56% et un agent de catégorie A est recruté aujourd'hui à 17% au-dessus du SMIC contre 47% en 2000!

La CGT revendique une augmentation de 400 euros pour toutes et tous soit 80 points d'indice et le rattrapage des 18% de perte depuis 2000.

CONTRACTUEL-ES, VACATAIRES, DES DROITS A FAIRE RESPECTER :

Les personnels non-titulaires sont toujours aussi nombreux dans nos bureaux, laboratoires et ateliers. Dans notre académie, les établissements ouvrent sans pour autant que les dotations en postes compensent le déficit d'emplois administratifs et techniques.

L'administration alterne les embauches sous statut de contractuel ou de vacataire pour compenser les suppressions de postes.

A travail égal, les contractuels n'ont pas les mêmes droits.

La CGT revendique :

- la revalorisation des grilles de rémunération
- le respect de l'ancienneté des agents dans le cadre des opérations d'affectation
- l'éligibilité au régime indemnitaire ou à un complément de rémunération égal aux primes des titulaires
- la titularisation des contractuels et la mise en place de concours dans tous les corps.
- la création d'au moins 200 emplois de titulaires administratifs et techniques dans les services et les établissements de l'académie incluant un volant de titulaires remplaçants en nombre dans les 5 départements.

Les solutions sont collectives, rejoignez- nous à la CGT

Vos élu.es CGT au Comité Technique Spécial Académique :

Guichard Hervé, Sylvie Moreau, Morgane Boyer, Ronan Keromnes

Agents titulaires :

Vos élu.es CGT aux CAPA des adjoints et des secrétaires administratifs

Patricia Berlaud, Céline Moulin, Agnès Plessis, Thierry Fourage

Vos élu.es à la CAPA ATRF

Sylvie Moreau, Nadège Jouneau

Agents non-titulaires :

Vos élu.es à la CCP des agents non-titulaires ATSS

Barbara Fouché, Céline Franco



Rejoignez un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.

Téléchargez le bulletin d'adhésion [ICI](#)

Contact CGT Educ'Action Nantes : elusadmin.nantes@cgteduc.fr

CGT Educ'Action Nantes Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES

E mail : elusadmin.nantes@cgteduc.fr Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>